



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



12 mars 2024

Choc des savoirs et suppression de postes
*Réunissons-nous dans les écoles et
définissons nos revendications et les
moyens de les obtenir !*



Dans la continuité du puissant mouvement de grève initié en Seine-Saint-Denis, plus de 5 000 collègues des collèges, des lycées mais aussi des écoles, avec à leur côté de nombreux parents d'élève, ont manifesté le 7 mars en direction du ministère pour exiger l'annulation des suppressions de postes, les créations nécessaires ainsi que le retrait des groupes de niveaux instaurés par le « choc des savoirs »

[\[Lire l'appel intersyndical du 93\]](#)

Malgré la grève et la mobilisation massive, la ministre Belloubet maintient ses "groupes de niveaux", quel que soit le nom donné, et confirme les 692 millions d'économies budgétaires dans l'Education nationale. Si elle indique que des temps d'enseignement en français et maths au collège pourraient être organisés en groupe classe, elle précise que ce sera à certains moments de l'année, à la discrétion des chefs d'établissement !

Quant au Premier ministre Attal, il a déclaré le 8 mars :

« À partir de la rentrée prochaine, en français et en mathématiques, en sixième et en cinquième dans un premier temps, les élèves seront dans des groupes de niveau avec des élèves du même niveau », « C'était et ça reste une très bonne idée et ça va être appliqué à la rentrée prochaine, je vous rassure sur ce sujet-là »...

C'est par la provocation que le chef du gouvernement répond à la grève qui se développe et s'amplifie depuis deux semaines en Seine-Saint-Denis, mais aussi dans d'autres départements.

C'est pourquoi les 450 collègues de Seine-Saint-Denis réunis en AG à l'issue de la manifestation ont décidé la reconduction de la grève pour le retrait des groupes de niveaux et la satisfaction des revendications de chaque établissements.

Des revendications partagées par tous !

Nos écoles sont frappées de plein fouet par les 650 suppressions de postes décidées par ce gouvernement pour la rentrée. Ni les parents, ni les personnels ne l'acceptent. Ensemble, ils se sont mobilisés le jour du CSAAsD, le 21 février, pour dénoncer les mesures du DASEN des Bouches du Rhône pour la carte scolaire et exiger l'annulation de la fermeture de leurs classes.

La mobilisation a payé : le DASEN a été contraint de revenir sur 20 annulations de fermetures et a décidé 6 nouvelles ouvertures !

Le CDEN du 22 février a cependant confirmé la fermeture de 104 classes, malgré le vote unanime contre de toutes les organisations syndicales (FSU-FO-UNSA-CGT) !

Ces suppressions de postes ne pourront qu'entraîner des effectifs toujours plus chargés, des remplacements encore moins assurés et aggraver les conséquences de l'inclusion scolaire systématique et forcée.

Quant aux groupes de niveaux mis en place au collège, ils auront également des conséquences très concrètes pour les enseignants du 1er degré.

Déjà les injonctions commencent pour que les collègues de cycle 3 et les directeurs trient les élèves de de leurs écoles pour mettre en place les groupes de niveaux au collège. Ainsi par exemple, dans un département, voici le message d'une circonscription qu'ont reçu les enseignants de cycle 3 :

« *Nous vous proposons la prochaine réunion selon les modalités suivantes :*

- *Date : Mardi 2 avril 2024*

- *Horaire : à partir de 17h15*

- *Objet : Conception des évaluations pour les groupes de niveaux des futures 6èmes »*

Tout comme leurs collègues du second degré, les personnels des écoles refusent de trier leurs élèves et exigent des moyens pour enseigner en commençant par l'annulation de toutes les fermetures et la création de tous les postes nécessaires.

Le SNUDI-FO invite les personnels à se réunir dès aujourd'hui dans leurs écoles, dans leurs communes, y compris avec les parents d'élèves, afin de discuter de cette situation, d'établir leurs revendications et des moyens à mettre en oeuvre pour les obtenir. Il invite les collègues à contacter le syndicat pour poursuivre la mobilisation contre les fermetures de classes et pour les ouvertures nécessaires.

Préparons dans l'unité la grève pour faire reculer le gouvernement !

- Retrait des groupes de niveaux, abandon immédiat et total du « choc des savoirs » !
- L'annulation de toutes les suppressions de postes !
- Annulation des 692 millions de restrictions budgétaires dans l'Éducation nationale
- Abandon de toutes les mesures de destruction de l'École publique, du SNU à l'Acte 2 de l'École inclusive, en passant la réforme de la voie professionnelle !
- De l'argent pour l'École publique, pas pour la guerre !



MARDI 19 MARS

A l'appel des organisations
syndicales de la Fonction
publique

[\[Lire l'appel ICI\]](#)

RDV à 10h30 aux Réformés à Marseille

Déclaration d'intention de grève [\[à téléchargez ICI\]](#)

à renvoyer à votre IEN avant samedi 16/03 23h59

En savoir +



**Documents à télécharger
et à afficher en salle des
maîtres**

>> **NON au "choc des savoirs" ! Oui au "choc des moyens et des salaires" !**
[Communiqué national du 8 mars](#) [Communiqué fédéral du 8 mars](#)

>> Après la provocation du Premier ministre Attal, mettons partout en discussion la grève pour rejoindre nos collègues de Seine-Saint-Denis en grève depuis le 26 février. [Communiqué fédéral du 9 mars](#)

>> Grève dès la rentrée en Seine-Saint-Denis : "On ne veut pas attendre ! les revendications, c'est maintenant !" [Communiqué fédéral du 26 février](#)

>> Echos des régions :

Occupation du rectorat de Versailles [Communiqué de la FNEC FP FO 95](#)

Dans le 93, la mobilisation est historique et s'amplifie [Communiqué intersyndical du 93](#)

>> **Dossier spécial FO sur le choc des savoirs : *Mise en place des groupes de niveau au collège, conséquences sur les classes de SEGPA, modification des règles du redoublement, classes préparatoires pour les recalés du brevet des collèges, projet de labellisation des manuels scolaires***

[Dossier spécial de la FNEC FP FO du 9 février](#)

[Déclaration FO au Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 février](#)



C'est le bon moment pour adhérer au SNUDI FO 13 !

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin 2024](#)

***Vous pouvez adhérer pour toute l'année civile
2024 en programmant vos virements, chèques,
prélèvements automatiques !***

***Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2025 pour déduire
66% de la cotisation versée de vos impôts 2024.***



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

